

Calendrier administratif de l'Ecole de français langue étrangère – 2023/2024

Semestre d'automne 2023

SESSION H = hiver E = été A = automne	OUVERTURE			FERMETURE (dernier délai)			OÙ/COMMENT		TEXTES RÉGLEMENTAIRES REBA – Règlement d'études du Bachelor REMA – Règlement d'études du Master REFLE – Règlement d'études EFLE DIR – Directives du Décanat
--	-----------	--	--	------------------------------	--	--	------------	--	---

ORIENTATION	Changement dans le choix des disciplines initiales* (1 ^{er} semestre d'études)		mar	19 septembre	08:30	ven	27 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants Lettres		
	Changement d'orientation* (en cours d'études)		mar	19 septembre	08:30	ven	27 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants Lettres	REBA art. 15, REMA art. 17	
ENSEIGNEMENTS	Inscription aux enseignements		mar	19 septembre	08:00	dim	15 octobre	minuit	en ligne	REBA art. 17, REMA art. 19, DIR 0.18 et 0.22, REFLE art.13	
	Inscription tardive aux enseignements		lun	16 octobre	08:30	ven	27 octobre	12:30	au secrétariat de l'EFLE	DIR 0.18	
ÉVALUATIONS	Inscription aux évaluations	H	mar	19 septembre	08:00	dim	15 octobre	minuit	en ligne	REBA art. 18 et 19, REMA art. 20 et 21, DIR 0.19 et 0.23, REFLE art. 14 et art. 15	
	Inscription tardive aux évaluations**	H	lun	16 octobre	08:30	ven	27 octobre	12:30	au secrétariat de l'EFLE	DIR 0.19 et 0.23	
	Désinscription des évaluations	H	mar	19 septembre	08:00	ven	27 octobre	minuit	en ligne	DIR 0.19 et 0.23, REFLE art. 14 et art. 15	
	Report d'une inscription à une validation		en tout temps, sur demande écrite, avec l'accord de l'enseignant						auprès de l'enseignant concerné	DIR 0.19 et 0.23	
	Dépôt des mémoires	H					ven	22 décembre	12:00	au secrétariat des étudiants Lettres	REMA art. 16, DIR 0.2 et 0.2bis
	Saisie des résultats par les enseignants	H	mar	19 septembre	08:00	dim	4 février	minuit	en ligne		
	Consultation des copies des examens écrits des candidats en échec (10h à 12h) des candidats ayant réussi (11h à 12h)	H	ven	9 février	10:00	ven	9 février	12:00	le lieu est communiqué par mail aux étudiants		
GRADES	Commande de grade	H	lun	12 février	08:00	ven	9 mars	minuit	en ligne		
CERTIFICATION	Remise des travaux CLAD		mar	À définir	08:00	dim	À définir	minuit	en ligne	Règlement CLAD	
	Délai de dépôt des objectifs CLAD		lun	À définir	08:00	dim	À définir	minuit			

* si le changement d'orientation intervient après le 15 octobre, l'inscription aux évaluations de la nouvelle discipline est soumis à la taxe pour inscription tardive de 200.– Frs

** avec taxe pour inscription tardive de 200.– Frs

Calendrier administratif de l'Ecole de français langue étrangère – 2023/2024

Semestre de printemps 2024

SESSION	OUVERTURE	FERMETURE (dernier délai)	OÙ/COMMENT	TEXTES RÉGLEMENTAIRES
H = hiver E = été A = automne				REBA = Règlement d'études du Bachelor REMA = Règlement d'études du Master REFLE = Règlement d'études EFLE DIR = Directives du Décanat

ORIENTATION	Changement d'orientation au MA* (en cours d'études)		lun	19 février	08:30	ven	28 mars	17:00	au secrétariat des étudiants Lettres	REMA art. 17
	Changement d'orientation au BA**/**		lun	19 février	08:30	ven	28 mars	17:00	au secrétariat des étudiants Lettres	REBA art. 15
ENSEIGNEMENTS	Inscription aux enseignements		lun	19 février	08:00	dim	17 mars	minuit	en ligne	REBA art. 17, REMA art. 19, DIR 0.18 et 0.22, REFLE art.13
	Inscription tardive aux enseignements		lun	18 mars	08:30	ven	28 mars	12:30	au secrétariat de l'EFLE	DIR 0.18
ÉVALUATIONS	Inscription aux évaluations	E + A	lun	19 février	08:00	dim	17 mars	minuit	en ligne	REBA art. 18 et 19, REMA art. 20 et 21, DIR 0.19 et 0.23, REFLE art. 14 et art. 15
	Inscription tardive aux évaluations***	E + A	lun	18 mars	08:30	ven	28 mars	12:30	au secrétariat de l'EFLE	DIR 0.19 et 0.23
	Désinscription des évaluations	E	lun	19 février	08:00	ven	28 mars	minuit	en ligne	DIR 0.19 et 0.23, REFLE art. 14 et art. 15
		A	lun	8 juillet	08:00	lun	14 juillet	minuit		
	Report d'une inscription à une validation		en tout temps, sur demande écrite, avec l'accord de l'enseignant						auprès de l'enseignant concerné	DIR 0.19 et 0.23
	Dépôt des mémoires	E				ven	13 mai	12:00	au secrétariat des étudiants Lettres	REMA art. 16 et DIR 0.2bis
		A				ven	2 août	12:00		
	Saisie des résultats par les enseignants	E	lun	19 février	08:00	dim	30 juin	minuit	en ligne	
		A	mar	15 juillet	08:00	dim	8 septembre	minuit		
Consultation des copies des examens écrits										
des candidats en échec (10h à 12h) des candidats ayant réussi (11h à 12h)	E	ven	5 juillet	10:00	ven	5 juillet	12:00	le lieu est communiqué par mail aux étudiants		
des candidats en échec (10h à 12h) des candidats ayant réussi (11h à 12h)	A	ven	13 septembre	10:00	ven	13 septembre	12:00			
GRADES	Commande de grade	E	lun	8 juillet	08:00	ven	2 août	minuit	en ligne	
			lun	16 septembre	08:00	ven	18 octobre	minuit	en ligne	
CERTIFICATION	Dépôt des travaux CLAD		lun	A définir	08:00	dim	A définir	minuit	en ligne	Règlement CLAD
	Dépôt des objectifs CLAD		lun	A définir	08:00	dim	A définir	minuit		

* si le changement d'orientation intervient après le 17 mars, l'inscription aux évaluations de la nouvelle discipline est soumis à la taxe pour inscription tardive de 200.– Frs

** seules les permutations de disciplines sont autorisées. Il n'y a pas de changement de discipline possible au semestre de printemps

*** avec taxe pour inscription tardive de 200.– Frs